

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
***** Deuxième avis *****

Le conseil municipal devait se prononcer sur la présente demande lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2025. Ce dernier à toutefois reporté sa décision à une séance subséquente.

Aux personnes intéressées

1. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du **lundi 15 décembre 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.
2. Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 19 novembre 2025** au **mardi 25 novembre 2025, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).
3. La demande d'autorisation visée est la suivante :

Vieux Chemin (lot 4 246 390 du cadastre du Québec)

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'installation d'une antenne d'utilité publique sur un immeuble à usage foresterie et sylviculture (F1).	Seule une antenne sur une structure d'antenne indépendante au sol (monopôle, tripôle, tour autoportante, tour haubanée, fût de bois, etc.) est autorisée.	Article 52 (R.V.R. 1014-2017)

4. Il est également possible de consulter la présentation de la demande d'usage conditionnel en cliquant sur le [lien suivant](#).

Rimouski, 19 novembre 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier



Certificat de publication

Je, Julien Rochefort-Girard, greffier de la Ville de Rimouski, certifie par la présente que j'ai affiché l'avis public suivant, à mon bureau au Service du greffe, à l'hôtel de ville, sis au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, en date du 19 novembre 2025 :

Avis public pour une demande d'usage conditionnel

Tel que prévu au Règlement 1289-2022, adopté le 4 avril 2022 par le conseil municipal, je certifie également par la présente que j'ai publié ledit avis public sur le site Web de la Ville de Rimouski, le 19 novembre 2025, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/decouvrir-la-ville/avis-publics>.

Rimouski, le 20 novembre 2025

Le greffier,
Julien Rochefort-Girard, avocat